

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULÉ DU POSTE

Gestionnaire administratif et budgétaire secteur médico-social

Catégorie : B

Corps : SAMAS

Niveau : 4 à 5A CCN

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

Site : Siège site Lyon Siège site Clermont-Ferrand Délégation territoriale Site à préciser : Puy-de-Dôme

Direction : Délégation départementale du Puy-de-Dôme

Pôle : Autonomie

Service : Personnes âgées

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

Enjeux / missions du service d'affectation (7) :

La délégation départementale du Puy-de-Dôme constitue l'échelon départemental de l'action de l'ARS.

En lien avec les directions métier et la direction générale, elle exerce les missions suivantes :

- Les missions exercées sous l'autorité du préfet : Prévention des risques sanitaires liés à l'environnement, mise en œuvre des dispositions sur les soins psychiatriques sans consentement, application du règlement sanitaire départemental, procédures d'alertes sanitaires et participation au centre opérationnel départemental (COD).
- Le suivi de la réglementation générale : Mise en œuvre des actes de gestion et d'application des différentes réglementations issues du code de la santé publique, organisation et suivi des examens et stages, enregistrement des professionnels de santé et veille statutaire relative aux personnels de la fonction publique hospitalière et médico-sociale.
- L'animation territoriale : Elle est garante de la territorialisation des politiques et des thèmes définis par le projet régional de santé et assume l'animation au sein des territoires des thématiques relevant du champ de compétence de l'Agence. Notamment, elle propose et négocie les contrats locaux de santé et met en œuvre à l'échelon territorial adapté les différents programmes du PRS.
- La régulation territoriale : Elle assure la régulation territoriale pour les secteurs hospitalier et médico-social et apporte notamment sa contribution à l'allocation de ressources, selon la répartition des tâches fixées avec les directions opérationnelles, à la contractualisation avec les établissements sanitaires et médico-sociaux, ainsi qu'à l'analyse des activités.

Elle participe également aux missions d'inspection et de contrôle notamment de premier niveau, selon le programme annuel prévu par la MIEC et contribue, pour ce qui la concerne, à l'élaboration des politiques régionales.

La délégation territoriale du Puy-de-Dôme comprend :

- Un pôle autonomie
- Un pôle offre de soins
- Un pôle santé publique

Missions du pôle autonomie

Il est chargé de mettre en œuvre au niveau territorial les politiques et orientations régionales relatives à la recomposition de l'offre, la fluidité des parcours, la contractualisation, l'efficacité, la promotion de la qualité et de la bienveillance.

Il assure les relations avec les établissements et services médico-sociaux.

Il assure également les missions d'animation territoriale en lien avec les deux autres pôles de la délégation.

Effectif du service : 4

DESCRIPTION DU POSTE

Activités principales :

Le suivi des SSIAD/SPASAD est une mission transversale aux deux secteurs "personnes âgées" et "Handicap" du pôle autonomie. Il est rattaché au service "Personnes âgées".

Gestion et suivi de l'activité des SSIAD/SPASAD :

- Assurer l'analyse financière des budgets et comptes administratifs et/ou EPRD pour les SSIAD rattachés à un EHPAD.
- Accompagner et suivre de l'expérimentation SPASAD
- Assurer le suivi et la mise à jour des autorisations et installations
- Contribuer à la négociation des CPOM inscrits à la programmation annuelle
- Contribuer à la réflexion menée par le service "handicap" et plus particulièrement le référent "Adultes" sur la répartition des places dédiées à ces publics dans les SSIAD

Gestion du Fonds de restructuration des SAAD (services d'aides à domicile) en lien avec le Conseil départemental

Gestion et suivi des signalements et réclamations relatifs aux SSIAD/SPASAD

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Spécificités du poste / contraintes : Déplacements dans le département et sur Lyon éventuellement

Partenaires institutionnels :

EXTERNES

- Organismes gestionnaires des SSIAD/SPASAD, acteurs relevant du secteur de la gérontologie
- Conseil départemental
- CPAM
- Services de l'Etat : DDFIP

INTERNES

- Direction de l'autonomie
- Ensemble des pôles de la délégation départementale du Puy-de-Dôme

COMPÉTENCES REQUISES (10) (cf. Répertoire des emplois et dictionnaire des compétences)**Connaissances (10)**

E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Politiques médico-sociales		X		
Règles générales d'organisation et de fonctionnement des établissements et services médico-sociaux			X	
Gestion budgétaire et comptable		X		
Règles d'allocation des ressources		X		

Savoir-Faire (10)

E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Sens de la négociation dans l'accompagnement des services			X	
Aptitude à la réalisation de diagnostics et d'analyses			X	
Animation de réunions et prise de parole en public		X		
Planifier les activités et les échéances		X		
Analyser un budget, un compte administratif		X		
Recueillir et traiter l'information : alimenter, valider et exploiter les SI spécifiques		X		

Savoir-Être (10)

E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Qualités relationnelles et sens du dialogue		X		
Appétence pour le travail en équipe		X		
Capacité d'analyse et de synthèse		X		
Savoir rendre compte et alerter		X		
Loyauté et disponibilité		X		

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION**Lien hiérarchique :**

Chef du service "personnes âgées"

Responsable du pôle autonomie

Lien(s) fonctionnel(s) :

Direction de l'autonomie